

RÈGLEMENT 10^e MARNE ROLL'EXPRESS

Participants, inscriptions

- LA MARNE ROLL'EXPRESS organisée par le Département de la Marne le dimanche 12 juin 2016, est ouverte aux licenciés de la FFRS et aux non licenciés.
- Plusieurs distances sont proposées :
 - 5 km : boucle dans la ville de Châlons-en-Champagne
 - 10 km : de Condé-sur-Marne à Mareuil-sur-Aÿ, sur la vélo-route de la Vallée de la Marne
 - 20 km : de Condé-sur-Marne à Cumières, sur la vélo-route de la Vallée de la Marne
 - 44 km : longueur totale de Châlons-en-Champagne à Damery, sur routes départementales et vélo-route de la Vallée de la Marne
- Pour les parcours de 44 km, l'âge minimum est fixé à 14 ans. Les autres parcours sont ouverts à tous.
- L'inscription est gratuite **mais obligatoire**. Elle est à renvoyer, avec les pièces justificatives demandées, à la Direction de la communication du Département par écrit (40 rue Carnot, 51000 Châlons-en-Champagne) ou par courriel (roller@marne.fr) **jusqu'au jeudi 9 juin 2016**. Les inscriptions pourront néanmoins être enregistrées sur place, avant le départ de LA MARNE ROLL'EXPRESS, dans la limite de 500 participants maximum.
- Les participants âgés de **moins de 18 ans doivent disposer d'une autorisation parentale** (à compléter sur le bulletin d'inscription). Les enfants de moins de 14 ans seront accompagnés et placés sous la responsabilité d'une personne majeure.
- Le départ est fixé à Châlons-en-Champagne, devant l'hôtel du département de la Marne, sur le parking des Archives Départementales à 10 heures.
- L'arrivée est prévue vers 17 heures à Damery.
- Un système de navettes est mis en place permettant aux participants qui le souhaitent de revenir vers Châlons-en-Champagne. En fin de journée, une navette permettra aux participants des 44 km de revenir sur Châlons-en-Champagne.
- En participant à cette manifestation, vous nous permettez d'utiliser votre droit à l'image en vue de promouvoir les actions initiées par le Département de la Marne.

santé, sécurité, assurance

- Cette randonnée n'est en aucun cas une épreuve de vitesse, le rythme est celui de la balade. Les participants ont le choix de la distance qu'ils souhaitent parcourir (5, 10, 20 ou 44 km).
- Les participants s'engagent à s'être assurés que leur état de santé est compatible avec la distance qu'ils souhaitent parcourir. **Un certificat médical est exigé pour les non licenciés.**
- Ils s'engagent aussi à posséder un niveau de patinage compatible avec la réalisation de leur parcours.
- Les organisateurs ont souscrit une assurance « responsabilité civile », couvrant leur propre responsabilité, celle de leurs préposés et celle des participants. Il incombe aux participants qui le souhaitent de souscrire une assurance « individuelle accidents ».
- Les licenciés de la FFRS bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence FFRS.
- **Le port du casque est obligatoire pour tous.** Le port des protections (protège poignets, coudes et genoux) est quant à lui fortement conseillé. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident survenant à un patineur non muni de protections.

sécurité sur le parcours

- La Marne Roll'Express se déroule à la fois sur des voies ouvertes à la circulation publique et sur la vélo-route de la Vallée de la Marne. Elle sera encadrée par les forces de police et de gendarmerie et des signaleurs ayant autorité à faire respecter la sécurité des patineurs sur les routes départementales empruntées. Seuls, les signaleurs auront autorité à faire respecter la sécurité des patineurs tout au long du parcours, sur la vélo-route de la Vallée de la Marne.
- Les participants s'engagent à respecter toutes consignes écrites et verbales qui pourront leur être transmises par les personnes mandatées.
- Service médical : un véhicule sanitaire suivra le peloton.
- Chaque participant déclare accepter la pratique de soins d'urgence en cas d'accident.
- Des points de ravitaillement sont prévus à la fin de la boucle urbaine de 5 km, puis à Juvigny, Condé-sur-Marne, Mareuil-sur-Aÿ, Dizy et à l'arrivée à Damery.

intempéries

- L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas d'intempéries rendant le parcours dangereux.



Le Département de la Marne organise la



inscription
et navette
gratuite

10^e
ANNIVERSAIRE

5, 10, 20, ou 44 KM
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
CONDÉ-SUR-MARNE
DAMERY

10^e MARNE ROLL'EXPRESS

Infos

www.marne.fr

roller@marne.fr

[Twitter](#) [Facebook](#) #marnerolleexpress

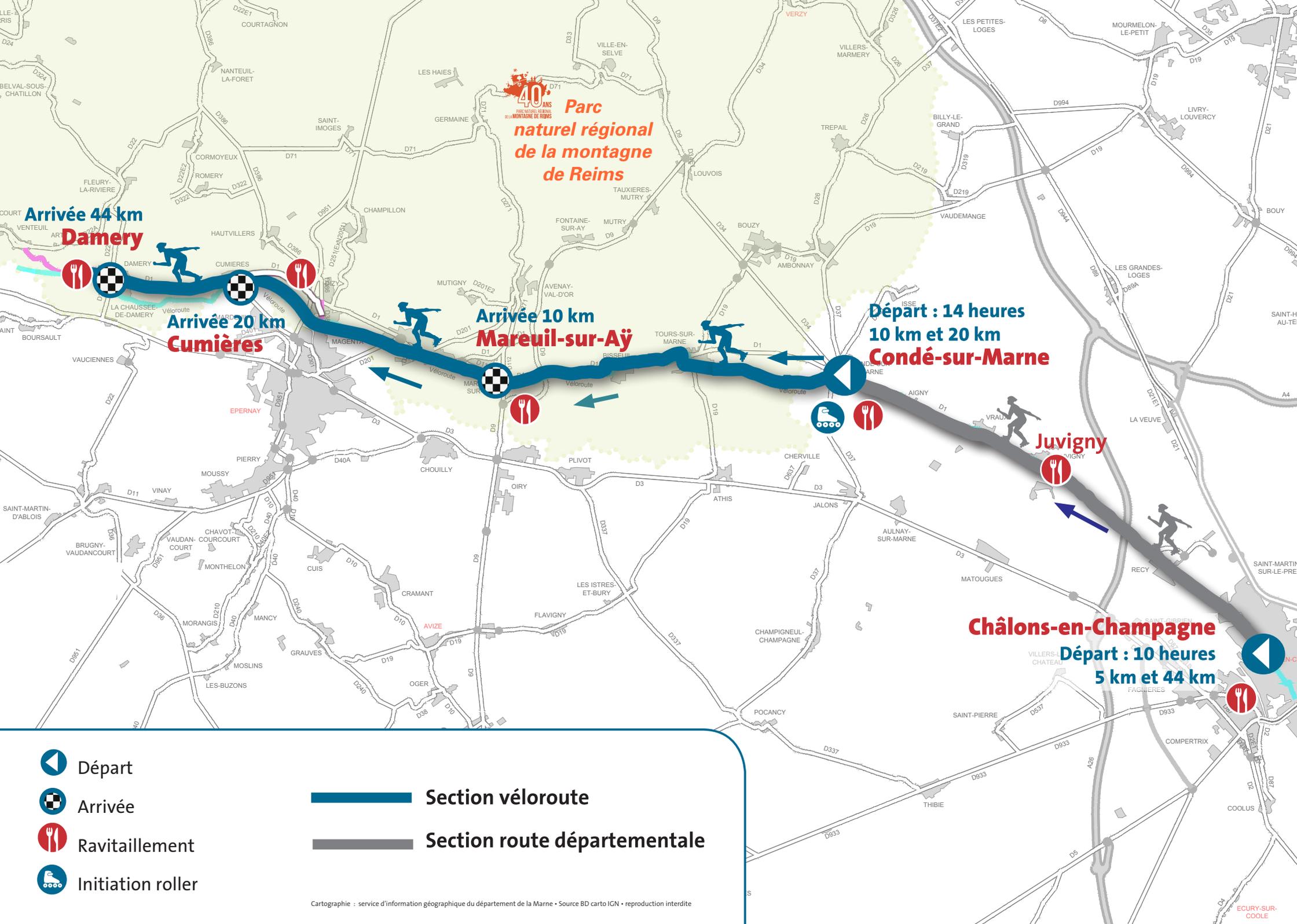
03 26 69 52 03

Pour les non-licenciés de la FFRS,
joindre obligatoirement un certificat médical.
Port du casque obligatoire

Dim.
12 juin
2016

Nouveau ! Initiation roller à Condé-sur-Marne (de 12 h à 14h)





40 ANS
 1980-2020
 Parc naturel régional
 de la montagne
 de Reims

Arrivée 44 km
Damery

Arrivée 20 km
Cumières

Arrivée 10 km
Mareuil-sur-Aÿ

Départ : 14 heures
10 km et 20 km
Condé-sur-Marne

Châlons-en-Champagne
Départ : 10 heures
5 km et 44 km

-  Départ
-  Arrivée
-  Ravitaillement
-  Initiation roller

-  Section véloroute
-  Section route départementale

Cartographie : service d'information géographique du département de la Marne • Source BD carto IGN • reproduction interdite